



Degats sur une tombe suite à intempéries

Par hyatus

J ai reçu une lettre de la mairie dont dépend le cimetièrè où sont entèrrés mes parents m indiquant que la stèle de leur tombe étaiè tombée sur la stèle de la tombe situèe derrièrè et l avait cassée

Or ceci s est passè suite à une temp^{te} qui a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 mars et il parait qu il n y a pas eu de classification en catastrophe naturelle. La lettre date du 14 et je l'ai reçue le 17

Contactée la mairie m a dit de faire intervenir ma responsabilité civile mais bien sûr ça ne marche pas

Apparemment la mairie se désintèresse de la chose et nous devonsnous débrouiller seuls moi et les concessionnaires de l autre tombe

Puis je avoir des renseignements pour essayer de trouver une solution
merci